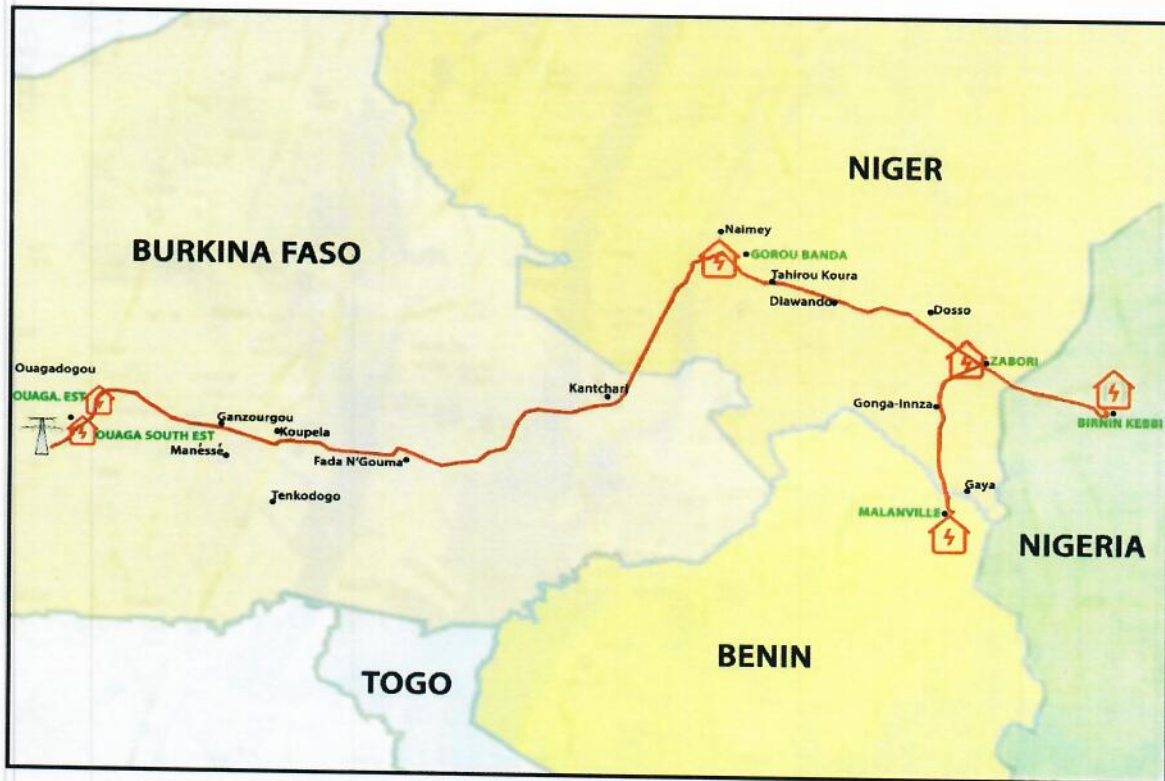




WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN
North Core Project | Projet Dorsale Nord



**CONSTRUCTION DES LIGNES ELECTRIQUES DE TRANSPORT
330 KV - Lots 1B/C-TL, 2-TL, 4A-TL, 4B-TL
(DAO/EPC-TL/WAPP-NC/WB#02)**
**PROCES-VERBAL DE LA REUNION PREPARATOIRE A LA
REMISE DES OFFRES**

Financement :

Banque Mondiale

Date : 30 novembre 2020

Procès-Verbal de la réunion préparatoire

1. Ordre du jour

- 1 Ouverture et mot de bienvenue
- 2 Adoption de l'agenda
- 3 Présentation des participants
- 4 Présentation générale du projet Dorsale Nord
- 5 Rôles and Responsabilités des parties prenantes (Stakeholders)
- 6 Brève présentation du projet du [DAO/EPC-TL/WAPP-NC/WB#02](#) et tracé préliminaire (KMZ)
- 7 Processus de clarification - Mise à jour des questions soulevées et réponses
- 8 Questions diverses

2. Déroulement de la séance

a) Ouverture, mot de bienvenue et présentation générale du projet

Le Directeur du Projet WAPP-Dorsale Nord a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants. La réunion a débuté avec 30 minutes de retard, de manière à s'assurer la participation d'un maximum de candidats soumissionnaires.

b) Adoption de l'agenda

L'agenda indiqué au point 1 ci-dessus est présenté par le Directeur et adopté, sans objection.

c) Présentation des participants

Dans le contexte d'une réunion par vidéo conférence et compte tenu du nombre de participants, ceux-ci sont invités à remettre leurs noms, noms d'entreprises, adresses mail et no. de téléphone par messagerie (chat). La liste des présences à cette rencontre est en *annexe 1*.

d) Présentation générale du projet Dorsale Nord

Le Directeur du Projet WAPP-Dorsale Nord a fait une présentation du projet pour permettre aux candidats soumissionnaires de disposer d'une vue d'ensemble des activités du Projet.

e) Rôles and Responsabilités des parties prenantes (Stakeholders)

Le Directeur du Projet WAPP-Dorsale Nord a ensuite présenté, l'organigramme à l'appui, des principales parties prenantes du projet (Comité Ministériel de Pilotage, Comité Conjoint de Supervision, Sociétés Nationales d'Electricité concernées, Secrétariat Général de l'EEEOA, UGP Centrale, UGP locales, Ingénieur-Conseil) pour l'ensemble des

pays concernés en vue de circonscrire l'environnement de travail des futurs contractants.

f) Brève présentation du projet et tracé préliminaire (KMZ)

Le Coordonnateur Technique Principal du Projet a eu la charge de faire une brève présentation du DAO/EPC-TL/WAPP-NC/WB#02 dans sa dimension technique. Le résumé des principales caractéristiques techniques est joint en *annexe 2*.

Le tracé du projet DAO/EPC-TL/WAPP-NC/WB#02, pour l'ensemble des lots 1B/C-TL, 2-TL, 4A-TL, 4B-TL, est présenté à l'aide d'un fichier KMZ, en expliquant à titre indicatif, les principaux obstacles et les changements importants du relief du terrain. Durant cette présentation, les entreprises participantes ont été informées de ce que les tracés des lots 4 A-TL et 4B-TL seront modifiés pour contourner la présence de villages. Ces nouveaux tracés ainsi que les bordereaux correspondants seront transmis par addendum aux entreprises soumissionnaires dans les meilleurs délais.

g) Processus de clarification - Mise à jour des questions soulevées et réponses

Les questions reçues à ce jour, avant et durant la conférence, ont été compilées dans un tableau qui est présenté aux participants.

Au cours de la séance, les participants ont posé verbalement certaines questions, qui ont été répondues. Les participants ont été invités à transmettre par écrit les questions soulevées, afin qu'une réponse officielle leur soit transmise, ainsi qu'à tous les autres soumissionnaires. Voir *tableau des questions/réponses, en annexe 3*. Il a été précisé aux participants que le maître d'ouvrage ne s'engagera que sur les réponses écrites présentées en annexe au présent procès-verbal.

h) Questions diverses - Pas d'autres questions

3. Clôture de la séance.

Le Directeur du Projet WAPP-Dorsale Nord remercie l'assemblée et souhaite bonne chance à toutes les entreprises candidats soumissionnaires.

Fait à Abuja le 03 décembre 2020.

Djibril Amadou MAILELE



Director/Directeur

Jacques MISAGO



Senior Procurement Specialist/

Spécialiste principal-Passation de marchés

Annex(e) 1

Liste des participants

No.	Name/Nom of/du participant	Company (JV) Name/ Nom de l'entreprise	E-Mail	Tel No.
1.	Bhola Kumar Sahu, Suresh P	KEC INTERNATIONAL LTD	sahubholak@kecrpg.com; madanbabu@kecrpg.com sureshp@kecrpg.com;	- +2348067992985 +91 9619342384
2.	LUO Yi	JV SUMEC / XIAN ELECTRIC ENGINEERING (XD)	luoyi@sumec.com.cn, wangw@sumec.com.cn and 512979399@qq.com,	+224 610678683,
3.	ALTINBAŞ Güven	SA-RA GROUP	guvenaltinbas@sara.com.tr	+90 312 285 24 24
4.	DURGESH K SINGH Amol Dhuri	TRANSRAIL LIGHTING LTD	durgesh.singh@transrailighting.com ; amol.dhuri@transrailighting.com	+229-67977767/+228- 96128989
5.	Vincnet CHEN	JV CGGC / NCPE	chenweixi@cggcintl.com	TEL: +234 8176787964
6.	Daniel Dolha & Audelino Mate Sinobas	COBRA INSTALACIONES Y SERVICIOUS S.A.	ddolha@grupocobra.com, amate@grupocobra.com	Tel. 0034 914 560 500

No.	Name/Nom of/du participant	Company (JV) Name/ Nom de l'entreprise	E-Mail	Tel No.
7.	Avinash Prasad;	TATA PROJECTS LTD	Abalajiranganathan@tataprojects.com; bhupendras@tataprojects.com; avinashp@tataprojects.com;	+91-7038941911; +91-8826777335; +91-9953515900
8.	Tony	JV GUIZHOU POWER TRANSMISSION & TRANSFORMATION Co. LTD / KESEC ENGINEERING LTD	keseinfo@keseceng.co.ke 870905463@qq.com znanhan@gmail.com	+2348104269326
9.	Deepak Khandelwal Salman Shakeel	ALPHATND / ASG	deepak.k@alphatnd.com	+233 202 290 456, +91 85912 00551
10.	Joe	JV APSP LTD / LAGACE POWER	lagacepower@yahoo.co.uk	+23480 570 61422
11.	Gideon Akinwande	JV DEXTRON / VALMONT	office@dextrongroup.net	07033342551

A

ji

Brève présentation du projet DAO/EPC-TL/WAPP-NC/WB#02

a) **Lot 1B/1C-TL : Ligne D/C 330kV Frontière Nigeria/Niger - Zabori et Zabori-Malanville :**

Ce lot comprend 2 sous-lots :

- Sous-Lot 1B-TL au Niger : Frontière Nigeria/Niger-Zabori-Frontière Niger/Benin (136km)
 - I. Le tronçon de la frontière Nigeria/Niger à Zabori, soit 28 km en double terne
 - II. Le tronçon de Zabori à la Frontière Niger/Benin soit 108 km en double terne dont un seul terne équipé ;
- Sous-Lot 1C-TL au Benin : Frontière Niger/Benin au poste de Malanville, soit 12 km en double terne dont un seul terne équipé ;
- Les deux sous-lots seront attribués à une seule Entreprise sous forme de deux contrats séparés puisqu'il s'agit de deux pays différents.

b) **Lot 2-TL : Ligne D/C 330kV Zabori – Gorou Banda (180 km) :**

- La ligne côtoie la ligne 132 kV existante entre Zabori-Niamey2.
- A Gorou Banda, la ligne contourne pour entrer dans le poste du bon côté.

c) **Lot 4A-TL : Ligne D/C 330kV Frontière Niger/Burkina Faso – Fada N’Gourma (161 km):**

- Ce lot est le 2^e tronçon de la ligne Gorou Banda – Ouaga Est, longue de 497 km ;
- Le tronçon de ligne précédent entre le poste de Gorou Banda et la frontière Niger/Burkina fait l’objet d’un Appel d’Offres séparé.
- Le pylône frontière entre les lots 3-TL et 4A-TL est situé au Burkina, proche de la frontière Niger/Burkina et ;
- Le pylône frontière entre les lots et 4A-TL et 4B-TL est situé au point d’angle DN 14, près de la ville de Fada N’Gourma.
- Le tracé de ce tronçon a été amélioré pour tenir compte de l’impact environnemental et social. La liste des nouveaux points d’angle sera fournie sous forme d’addendum ;

d) **Lot 4B-TL : Ligne D/C 330kV Fada N’Gourma – Ouaga Est (232 km) :**

- La ligne passe près du site du futur poste de Fada N’Gourma où deux pylônes d’angles seront installés pour une future coupure d’artère.
- La ligne passe également près du poste de Koupéla et de la centrale solaire où deux pylônes d’angles seront installés pour une future coupure d’artère.
- Le tracé de ce tronçon a été amélioré pour tenir compte de l’impact environnemental et social. La liste des nouveaux points d’angle sera fournie sous forme d’addendum.

Annexe 3 -

RÉPONSES AUX DEMANDES DE CLARIFICATION DES SOUMISSIONNAIRES

(Jusqu'au 07 Décembre 2020) Rev. 02

Projet : WAPP-North Core/Dorsale Nord, Projet régional d'interconnexion électrique

AO : DAO/EPC-TL/WAPP-NC/WB#02

N°	Section des documents d'appel d'offres	No. Clause	Clause/Description	Questions	Réponses / Clarifications
A. Questions reçues du 30 octobre 2020 jusqu'au 30 novembre 2020 inclusivement (incluant à la séance d'information)					
1	Volume 2 / Lot 1.B1C-TL_Spec Tech/Particulieres		<p>Documents manquants : Dans le volume 2 du Lot 1B1C-TL_Spec Tech Particulieres, nous n'avons pas pu trouver les documents ci-dessous pour le lot 1B/1C-TL:</p> <ol style="list-style-type: none"> Bordereau de prix Spécifications Techniques Particulieres Dessins de la fondation de la tour, de la mise à la terre, du contour de la tour et d'autres éléments de campagne Documents d'Appel d'Offres plan général <p>Veuillez fournir les documents ci-dessus pour le Lot 1B/1C-TL.</p>	<p>Le dossier transmis est complet et accessible à l'aide du lien fourni à tous les candidats soumissionnaires. Toutefois si des problèmes de téléchargement persistent, nous pouvons renvoyer le dossier sur demande.</p>	
2	Section II. Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) / IS 10.1		<p>La langue de l'offre est : le Français. De plus, l'offre, rédigée en langue française, sera accompagnée de sa traduction en langue anglaise. En cas de différence entre les deux versions, la version française fera foi.</p>	<p>Nous avons vu dans cet appel d'offres, la soumission d'une copie en français prévaudra s'il y a une différence entre la soumission en anglais et en français. Par conséquent, nous vous demandons de ne considérer que la soumission en français.</p>	<p>Les clauses décrites seront respectées. Par conséquent la soumission en français et sa traduction en anglais doivent être fournies. La version française fera foi, mais il n'en demeure pas moins que sa traduction en langue anglaise doit être de très bonne qualité pour permettre à l'Employeur de l'utiliser lors de l'évaluation des offres.</p>
3	Section II. Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) / IS 23.1		<p>Le soumissionnaire soumettra son offre par voie électronique.</p>	<p>Il y a au total 4 lots. Nous comprenons que nous pouvons soumettre notre soumission en un seul lot. Veuillez confirmer que notre compréhension est correcte.</p>	<p>Il faut une soumission différente pour chaque lot.</p>
4	Section II. Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) / IS 23.1		<p>L'offre signée en format PDF sera transmise par email et devra être protégée par un mot de passe. En plus, les soumissionnaires doivent soumettre les bordereaux de prix et les fiches techniques dûment remplis en format Excel. En cas de différence entre les versions PDF et Excel, la version PDF fera foi. Les documents en Version PDF doivent permettre la recherche de mots clé.</p>	<p>Nous tenons à vous informer que la taille de la copie numérisée de la soumission de l'offre serait d'environ 1.5 à 2.0 giga-octets (GB) ou plus. Afin d'envoyer l'intégralité de la copie numérisée de la soumission de l'offre par email, cela nous obligerait à vous envoyer environ 100 à 150 e-mails, ce qui serait fastidieux. Par conséquent, nous vous demandons d'envisager l'utilisation d'un système basé sur le cloud pour la soumission électronique, dans lequel nous pensons que les 2 types d'options suivants sont les plus réalisables :</p> <ol style="list-style-type: none"> Un soumissionnaire peut télécharger la soumission électronique sur le lecteur et peut fournir l'accès au téléchargement uniquement à un représentant désigné du client. L'employeur peut fournir un portail cloud sur lequel les soumissionnaires peuvent télécharger leur copie de soumission. 	<p>Tous les fichiers seront transmis par voie électronique selon les exigences des DAO. Ceux-ci peuvent directement être attachés ou transmis par lien de téléchargement. Les aspects les plus importants à considérer sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> Une fois le dossier soumis, il ne doit plus être accessible par le soumissionnaire Le dossier soumis doit être protégé par mot de passe et ne sera accessible par l'Employeur qu'au moment de l'ouverture des offres

Handwritten signature

Handwritten signature

5	Section VIII. Cahier des clauses administratives générales / 10.2	Le Maître de l'Ouvrage sera responsable de l'acquisition et de la mise à disposition de la possession légale et physique du site ainsi que son accès, de la possession, de l'utilisation et de l'accès à toutes les autres zones raisonnablement nécessaires à la bonne exécution du Marché, y compris tous les droits de passage correspondants, comme l'indique l'annexe correspondante (Etendue des travaux et fournitures du Maître de l'Ouvrage) de l'Acte d'engagement. Il devra donner toute possession et accorder tout droit d'accès au site à ou avant la ou les dates fixées dans la même annexe.	Nous comprenons que l'employeur est responsable de l'acquisition et de la possession légale et physique du site, de l'accès et du droit de passage. Toutes les compensations pour la terre, la récolte et l'aménagement du libre accès seront à la charge de l'Employeur. Veillez confirmer que notre compréhension est correcte.	Les compensations pour l'acquisition des terres, les compensations des récoltes, dans l'emprise de la ligne et sur les voies d'accès transversales permanentes autorisées par l'employeur sont à la charge de l'employeur. Les compensations pour les voies d'accès temporaires sont à la charge du contractant. Ce dernier devra se conformer à la législation nationale et aux règles des Bailleurs de Fonds en la matière, lors des compensations.
6		FICHER KMZ / (Google Earth) Nous vous demandons de fournir les fichiers KMZ (Google Earth) pour le corridor de la ligne complète pour les quatre (4) lots. Aussi, nous avons besoin des images du site, des photos.		Le tracé fourni dans le DAO#2 a subi des modifications. Un addendum vous sera transmis si nécessaire. Les nouveaux fichiers KMZ / (Google Earth) - seront transmis par l'Employeur à titre indicatif.
B. Questions reçues du 01 décembre 2020 jusqu'au 07 décembre inclusivement				
7		DEMANDE DE REPORT DE 1 MOIS DE PRESENTATION DE L'OFFRE En raison de la situation sanitaire dans le monde et afin de pouvoir présenter une offre la plus professionnelle possible et à des prix compétitifs, je vous serais reconnaissant de nous laisser 1 mois de plus pour présenter l'offre et ainsi pouvoir réaliser les arrangements nécessaires pour une documentation correcte et une évaluation de tous les éléments importants du projet.		Un addendum sera transmis aux soumissionnaires pour les informer du report de la date d'ouverture des offres au 18 février 2021.
8	Prix du contrat	PRIX DU CONTRAT D'après la documentation, nous avons compris que la valeur du contrat est définie à des prix unitaires, comme mentionné lors de la réunion téléphonique du 11.30.2020. Veillez confirmer que le montant total du projet sera calculé en multipliant les prix unitaires offerts par les quantités effectivement exécutées.		Nous rappelons les dispositions suivantes du projet de contrat, selon les clauses suivantes : 11.2 Sauf mention contraire dans le CCAP, le montant du Marché sera une somme forfaitaire fixe ne pouvant faire l'objet de modifications que dans le cas de modifications des Installations ou conformément aux dispositions spécifiques du Marché. 11.3 Sous réserve des Clauses 9.2, 10.1, et 35 du CCAG, le Constructeur sera réputé s'être assuré par lui-même de l'exactitude et du caractère suffisant du montant du Marché, lequel devra, sauf disposition contraire du Marché, couvrir toutes les obligations qui lui incombent en vertu du Marché. Il n'y a pas de mention contraire dans le CCAP. Toute communication antérieure contraire à cet énoncé ne doit pas être considérée.
9	CCAP	TVA sous-traitants et fournisseurs locaux	TVA SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS LOCAUX Impôts et Taxes Conformément aux accords subsidiaires de rétrocession des financements du Projet Dorsale Nord conclus entre les différents Gouvernements du Nigéria, du Niger, du Bénin et du Burkina Faso et autres parties prenantes; les Etats concernés se sont engagés à exonérer tous les biens et les services nécessaires entrant dans l'exécution du Projet. Ces exonérations portent notamment sur les droits et taxes à l'importation, les droits d'enregistrement et de timbres ainsi que sur la TVA. Toutefois, cet accord de principe ne dispense pas les Entreprises attributaires des contrats dans le cadre du Projet, de l'accomplissement des formalités et de leurs prises en charge auprès des services compétents. Le marché n'est pas exempté des redevances dont la liste indicative est donnée ci-après :	Les exonérations ne seront accordées qu'aux contractants principaux selon les règles des pays.

6

8

		<p>Pour le Bénin : Voir en annexe la Lettre n°1432/MEF/CAB/SGM/DG/DLC de Mr le Directeur Général des Impôts en date du 12/06/2020 précisant le régime fiscal applicable au Projet WAPP Dorsale Nord.</p> <p>Pour le Burkina Faso : Voir en annexe la Lettre n°2020-004995/MINEFID/SG/DGD du Ministre Délégué et Chargé du Budget, du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, précisant le régime fiscal applicable au Projet WAPP Dorsale Nord.</p> <p>Pour le Niger : Importation des Biens Redevance Statistique Import = 1% Prélèvements communautaires = 2% Impôts sur les bénéfices = 2% en base Admission temporaire du matériel et outillage à réexporter Redevance statistique = 1%</p> <p>Veillez confirmer que les entreprises locales qui fournissent des services dans le cadre du projet sont exonérées du paiement de la TVA, des droits d'enregistrement, des timbres et de la TVA, pour la partie du projet qu'elles vont exécuter.</p> <p>Nous commentons que la section suivante de l'ANNEXE 9. RÉGIME FISCALE BURKINA FASO ne dispose pas d'un OUI / NON indication d'exemption :</p> <p>"AUTRES REDEVANCE ET CONTRIBUTIONS INDIRECTES (A PRECISER) - Contribution au programme de vérification des importations: (CPVI): 1% de la valeur FOB des quantités de marchandises - Remboursement pour reprographie des œuvres fixes sur support graph ou analogique (RRO): 10% de la valeur CAF - Rémunération pour copie privée (RCP): 0,25% de la valeur CAF. L'évaluation est absente de l'image. Veillez préciser s'il y a une exonération ou non.</p>	<p>La lettre no. 2020-004995/MINEFID/SG/DG précise bien que ces taxes sont à la charge de l'attributaire (voir page 3).</p>
10	Taxes « autres redevances et contributions directes (pour préciser) - sans indications D'exonération ou non		
11	Généralisation	<p>L'adjudicateur peut-il fournir le document Google Earth du tracé de la ligne ?</p>	<p>Le Google Earth du tracé de la ligne sera fourni en format KMZ par l'employeur, à titre indicatif.</p> <p>Nous comprenons que vous parlez des fondations du pylône limitrophe aux lots 1A et 1B : le pylône limitrophe étant inclus dans le lot 1A-TL, l'entrepreneur du lot 1A-TL est également responsable des fondations de ce pylône, y compris le drainage nécessaire associé.</p> <p>Les soumissionnaires doivent se conformer aux spécifications du DAO.</p>
12	Conditions techniques spéciales	<p>3.2 LOT1B-LOT1A INTERFACE Qui est responsable de l'installation de la conduite de drainage du pylône d'angle d'adaptateur ?</p> <p>7.4 NORME EXÉCUTIVE 1) Le matériau et la fabrication du pylône et des fixations peuvent-ils adopter des normes chinoises GB équivalentes ?</p> <p>COORDONNÉES DU PYLÔNE Selon les coordonnées de la position du pylône d'angle, A086 est située dans le fleuve Niger. Veuillez préciser s'il est nécessaire d'installer un pylône dans le fleuve Niger.</p>	<p>La coordonnée A086 permet essentiellement de délimiter la frontière entre le Bénin et le Niger. L'angle est inférieur à 1°.</p> <p>La traversée du fleuve est relativement étroite. Il ne devrait pas être nécessaire d'installer un pylône dans le fleuve.</p> <p>Les quantités des pylônes CS et CT inscrites au bordereau reflètent cette idée : un pylône CT et un pylône CS de part et d'autre du fleuve.</p> <p>Oui mais l'installation doit être agréée par les organismes habilités et doit avoir des références de prestations similaires.</p> <p>Les pylônes concernés doivent être peints entièrement en rouge et blanc pour le ballastage diurne.</p>
13	Spécifications Techniques Générales	<p>13.2.2 ESSAI DE TYPE DE TOUR Si le test de type de pylône peut être effectué dans l'usine du fournisseur ?</p> <p>14.3 LA PEINTURE DE PYLÔNE Entièrement peint ou partiellement peint ?</p> <p>11.4 DYNAMITAGE Le dynamitage est-il autorisé pour les fondations rocheuses? Si cela est autorisé, le Maître d'ouvrage peut-il fournir une assistance pour l'obtention des permis ?</p>	<p>Il est de la seule responsabilité du contractant d'obtenir tous les permis nécessaires, selon la législation en vigueur des pays concernés, incluant les permis nécessaires pour les activités de dynamitage.</p>
14	Spécifications Techniques Générales	<p>Il est stipulé à l'article 11.3 dans Lots TL Spécifications Techniques Générales : (..... Une protection de surface à l'aide d'une couche de béton maigre d'une épaisseur de 5 cm ou de feuilles plastiques, peut être requise dans les circonstances où des surfaces</p>	<p>Le Contractant est libre de proposer une solution technique pour sécuriser le fond de fouille dans les conditions géologiques anhydres, à condition que ces dispositions constructives soient au moins aussi exigeantes que celles décrites</p>

7

8

	<p>assez grandes dans les environ d'excavations sont sensibles à l'infiltration d'eau et c'est possible se produire une déstabilisation du terrain adjacent.</p> <p>La question à clarifier: n'est-il pas nécessaire de prévoir un coussin en béton ordinaire de 5 cm pour les roches de classe 1, les roches tendres de classe 2, les bons sols de classe 3, les sols pauvres de classe 4 et les conditions géologiques anhydres?</p>	<p>dans l'article 11.3.</p>																					
<p>15</p> <p>Spécifications Techniques Particulières</p>	<p>Dans l'article 10.7.2.2 du Lot 1B1C-TL Spécifications Techniques Particulières,</p> <table border="1" data-bbox="462 750 853 1400"> <thead> <tr> <th>Vérfications</th> <th>Combinaisons</th> <th>Justifications</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Stabilité au glissement</td> <td>ELU_fondamental</td> <td>Coefficient de sécurité F_{pde} 1.2 (coefficient global de 1.6)</td> </tr> <tr> <td>ELU_accidentel</td> <td>Coefficient de sécurité F_{pde} 1.1</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Stabilité au renversement</td> <td>ELU_fondamental</td> <td>Coefficient de sécurité F_{pde} 1.2 (coefficient global de 1.6)</td> </tr> <tr> <td>ELU_accidentel</td> <td>Coefficient de sécurité F_{pde} 1.1</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Stabilité du sol de fondation (Pour les fondations superficielles)</td> <td>ELS_rare</td> <td>Moins de 25% de décollement admis</td> </tr> <tr> <td>ELS_sup et ELS_frequent</td> <td>Aucun décollement admis</td> </tr> <tr> <td></td> <td>ELU_accidentel</td> <td>Moins de 90% de décollement admis</td> </tr> </tbody> </table> <p>La stabilité au glissement, Stabilité au renversement et la stabilité du sol de fondation sont données dans le dossier d'appel d'offres, mais les paramètres de calcul pertinents ne sont pas donnés. Les pylônes de ligne de transmission n'ont généralement pas besoin d'effectuer ces calculs.</p> <p>Veuillez confirmer si ces calculs sont nécessaires</p>	Vérfications	Combinaisons	Justifications	Stabilité au glissement	ELU_fondamental	Coefficient de sécurité F_{pde} 1.2 (coefficient global de 1.6)	ELU_accidentel	Coefficient de sécurité F_{pde} 1.1	Stabilité au renversement	ELU_fondamental	Coefficient de sécurité F_{pde} 1.2 (coefficient global de 1.6)	ELU_accidentel	Coefficient de sécurité F_{pde} 1.1	Stabilité du sol de fondation (Pour les fondations superficielles)	ELS_rare	Moins de 25% de décollement admis	ELS_sup et ELS_frequent	Aucun décollement admis		ELU_accidentel	Moins de 90% de décollement admis	<p>Il est écrit au paragraphe 10.7.1 : « Les fondations devront être conçues suivant les critères et les méthodes décrites dans le présent document. Toutefois, d'autres méthodes de calcul pourront être proposées en variante respectant les exigences prescrites dans cette spécification. » Ainsi, le Contractant est libre de proposer une autre méthode de vérification de la stabilité des massifs de fondation et des sols, si celle-ci est au moins aussi exigeante que celle présentée au paragraphe 10.7.2.2.</p> <p>Dans ce cas, cette méthode doit être approuvée par le Maître de l'Ouvrage.</p>
Vérfications	Combinaisons	Justifications																					
Stabilité au glissement	ELU_fondamental	Coefficient de sécurité F_{pde} 1.2 (coefficient global de 1.6)																					
	ELU_accidentel	Coefficient de sécurité F_{pde} 1.1																					
Stabilité au renversement	ELU_fondamental	Coefficient de sécurité F_{pde} 1.2 (coefficient global de 1.6)																					
	ELU_accidentel	Coefficient de sécurité F_{pde} 1.1																					
Stabilité du sol de fondation (Pour les fondations superficielles)	ELS_rare	Moins de 25% de décollement admis																					
	ELS_sup et ELS_frequent	Aucun décollement admis																					
	ELU_accidentel	Moins de 90% de décollement admis																					
<p>16</p>	<p>Selon les quantités indiquées dans le BOQ du LOT 1, le nombre de pylônes en acier est de 320 et le nombre de bases du fondement est de 329. Il y a 9 bases du fondement extras, donc le nombre de bases du fondement doit-il également être de 320?</p>	<p>Le soumissionnaire devra remplir le bordereau des prix tel quel, sans modifier les quantités</p>																					
<p>17</p>	<p>Selon la quantité des travaux du LOT 1C BOQ, la quantité de pylône est 34, et celle de fondation est 51, soit 17 de plus que les pylônes, du coup, s'il y a un nombre égal de fondations et de pylônes?</p>	<p>Le soumissionnaire devra remplir le bordereau des prix tel quel, sans modifier les quantités</p>																					
<p>18</p>	<p>Dans Lot 1B1C-TL, la partie des Spécifications Techniques Particulières, l'article 7.1.2 Caractéristiques environnementales et 7.5.2 Vitesse et pression dynamique de vent, la description de la vitesse de base du vent, $V_{b,0}$, ayant une période de 10 minutes, jusqu'à 10 mètres au niveau du sol, a été considérée de 33 m/s et celle de la Vitesse du vent en rafale, ayant une période de 3 secondes, jusqu'à 10 mètres au niveau du sol a été considérée de 46 m/s.</p> <p>Dans le même temps, il est indiqué dans la section 7.2, Niveau de fiabilité, la période de retour des conditions météorologiques est de 150 ans. Cependant, cet appel d'offres précise clairement que les spécifications pertinentes adoptent la norme européenne EN50341-2012, selon EN50341-2012, dans la section 4.3.1, V_b, 0 signifie que la période de retour de 50 ans, la hauteur de 10 m au-dessus du sol et la vitesse moyenne du vent de 10 minutes.</p>	<p>La période de retour de la vitesse de base du vent $V_{b,0} = 33$ m/s est bien de 50 ans. Pour le calcul des charges, on appliquera les coefficients partiels sur les actions définis dans le tableau 9-2 du paragraphe 9.6.3.</p>																					

6

8

<p>19</p>	<p>Donc, la période de retour moyenne de la vitesse du vent de 33 m / s donnée dans l'appel d'offres est de 50 ans ou 150 ans ? Lors du calcul de la charge de vent, est-elle calculée selon la période de retour de 150 ans dans le dossier d'appel d'offres ou selon les 50 ans de la norme européenne ? Dans 9.5.2 Cas de charge normale anti-cascade, 9.5.3 Cas de rupture de câble et 9.5.4 Cas de charge exceptionnelle anti-cascade du document Lot 1B1C-TL Spécifications Techniques Particulières de DAO, les conditions de tension initiale des câbles à 10°C avec vent normal sont tous mentionnés. La vitesse ou la pression du vent spécifique de l'événement normal n'est pas vue dans l'offre. Selon ENS0341-2012, 5.6.3 et l'annexe B, le nominal wind est le vent avec la vitesse de base du vent, sur une période de 10 min pour une période de retour de 3 ans, mesurée à 10 m au-dessus du sol, sa valeur de vitesse du vent est de 0,76 fois Vb, 0 et la valeur de pression du vent est de 0,58 fois (voir pièce jointe). Par conséquent, veuillez préciser si le vent normal dans l'offre est le nominal wind dans la norme européenne. Sinon, veuillez indiquer la vitesse ou la pression du vent normal. V_s V₅₀ Nominal wind velocity with return period of 3 years Extreme wind velocity with reference return period of 50 years</p>	<p>Spécifications Techniques Particulières</p>																														
<p>20</p>	<p>Le tableau dans la section Tensions limites en condition de services du Lot 1B1C-TL Spécifications Techniques Particulières du DAO précise que la valeur de tension du conducteur et du câble de garde à une température basse de 10 ° C avant fluage ne doit pas dépasser 18% et 20% de la force de rupture du conducteur. Selon les résultats de nos calculs mécaniques préliminaires, si elle est mise en œuvre dans ces conditions, une basse température (avant le fluage) deviendra une condition de contrôle, ce qui entraînera de petites tensions de conducteur et de câble du garde et une augmentation du dégageement vertical. Nous pensons que ce n'est pas le cas nécessaire. Si la limite de tension à basse température (avant fluage) est modifiée à 4,5% ou sans restriction, on s'attend à ce que le dégageement vertical puisse être réduit de 3 m sous la portée représentative de 450 m, et la hauteur de pylône correspondante peut également être réduite de 3 m. Veuillez confirmer si la tension du conducteur et câble du garde de la basse température (avant le fluage) doit être contrôlé pour qu'elle ne dépasse pas 18% ou 20% de sa force de rupture. De plus, selon la section 9.4.3 Contraintes de traction des conducteurs dans l'offre, la tension du conducteur ne doit pas dépasser 18% de sa force de rupture dans les conditions de température moyenne, mais selon le tableau de la section 8.5. la tension du conducteur ne doit pas dépasser 20% de sa force de rupture dans les conditions de service à la température moyenne. Veuillez clarifier.</p>	<p>Spécifications Techniques Particulières</p>																														
<p>21</p>	<p>Table B.1 — Conversion factors for different return period of the wind velocity</p> <table border="1" data-bbox="558 784 718 1008"> <thead> <tr> <th>Reliability level</th> <th>Return period T (years)</th> <th>Conversion factor C_t = V_s/V_{b,0}</th> <th>C_t²</th> <th>Partial factor (Table 4.7)</th> <th>Combination factor (Table 4.7)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nominal wind</td> <td>3</td> <td>0,76</td> <td>0,58</td> <td>-</td> <td>0,4</td> </tr> <tr> <td>1 (reference)</td> <td>50</td> <td>1,00</td> <td>1,00</td> <td>1</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>150</td> <td>1,09</td> <td>1,18</td> <td>1,2</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>500</td> <td>1,18</td> <td>1,40</td> <td>1,4</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table> <p>La formule de la pression du vent est donnée conformément au lot 1B1C-TL Spécifications Techniques Particulières 7.5.2, section sur la pression du vent. $q_{11}(11) = 0.5 * p * V^2 (11)$ La valeur de la densité de l'air p est également donnée comme 1,225kg/m³, ce qui donne une pression d'air de base de 0,5*1,225*33²=667pa ; cependant, la pression d'air de base donnée dans le tableau de cette section est de 681pa (vraisemblablement calculée comme une densité de l'air de 1,25kg/m³). Veuillez préciser quelle valeur doit être considérée comme la pression de base du vent.</p>	Reliability level	Return period T (years)	Conversion factor C _t = V _s /V _{b,0}	C _t ²	Partial factor (Table 4.7)	Combination factor (Table 4.7)	Nominal wind	3	0,76	0,58	-	0,4	1 (reference)	50	1,00	1,00	1	-	2	150	1,09	1,18	1,2	-	3	500	1,18	1,40	1,4	-	<p>Spécifications Techniques Particulières</p>
Reliability level	Return period T (years)	Conversion factor C _t = V _s /V _{b,0}	C _t ²	Partial factor (Table 4.7)	Combination factor (Table 4.7)																											
Nominal wind	3	0,76	0,58	-	0,4																											
1 (reference)	50	1,00	1,00	1	-																											
2	150	1,09	1,18	1,2	-																											
3	500	1,18	1,40	1,4	-																											

Dans le tableau 8-1 du paragraphe 8.5, la condition initiale sans vent doit être considérée à la même température que la condition finale sans vent, c'est-à-dire 30°C.
La limite de tension du conducteur à 18% de la tension limite au paragraphe 9.4.3 concerne la condition initiale à température moyenne, selon ce qui a été dit plus haut.

Veuillez considérer dans les calculs la pression de vent indiquée dans le tableau du paragraphe 7.5.2 : 1323 N/m² sur une période de 3 secondes et 681 N/m² sur une période de 10 minutes.

27

8

22		Spécifications Techniques Particulières	<p>Lot 1B1C-TL Spécifications Techniques Particulières 7.6.3 Calcul de l'angle d'oscillation de DAO donne la méthode de calcul de la chaîne d'isolateurs en surplomb, mais les dessins et le tableau technique de DAO précisent l'angle d'oscillation de la chaîne d'isolateurs en surplomb est 35° en fonction du vent extrême, 15° en cas de vent modéré est pris en compte. Veillez préciser si nous devons calibrer l'espace libre électrique avec l'angle d'oscillation réel calculé ou avec les 15° et 35° donnés.</p>	<p>Les angles de balancement des chaînes d'isolateurs indiqués sur les dessins et le tableau technique de DAO sont donnés à titre indicatif seulement. Il appartient au Contractant de calculer l'angle de balancement réel à partir de la méthode du paragraphe 7.6.3.</p>
23	Section II. Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) / IS 20.1	<p>Une garantie d'offre est exigée. Le Soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission pour chacun des lots : ☒ Lot 1B/1C-TL : 700 000 dollars US • Lot 2-TL : 1 000 000 dollars US • Lot 4A-TL : 900 000 dollars US • Lot 4B-TL : 1 250 000 dollars US La garantie de soumission se présentera sous forme de garantie bancaire conforme aux modèles joints en annexe au modèle de Lettre de Soumission. La déclaration de garantie n'est pas acceptable dans le cadre du présent marché.</p>	<p>En raison du COVID-19, il est très difficile d'émettre des garanties de soumission des banques locales dans la situation actuelle, car les banques travaillent avec un personnel limité et un temps limité. Nous avons déjà soumis une déclaration de garantie de soumission dans certains appels d'offres de la Banque mondiale au Mozambique, en Tanzanie et également au Tadjikistan ces derniers temps. Par conséquent, nous vous demandons de nous permettre de soumettre une déclaration de garantie de soumission au lieu de la garantie de soumission originale.</p>	<p>Une garantie de soumission originale est exigée. La déclaration de garantie de soumission est non-permise. Conformément au DAO, la banque émettrice doit être une banque internationalement reconnue et ayant une banque correspondante dans le pays du maître de l'ouvrage. Cela ne signifie pas nécessairement que la banque émettrice doit être une banque locale.</p>
24	Section II. Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) / IS 20.1	<p>La garantie de soumission se présentera sous forme de garantie bancaire conforme aux modèles joints en annexe au modèle de Lettre de Soumission. La déclaration de garantie n'est pas acceptable dans le cadre du présent marché. La Banque émettrice doit être une Banque de premier ordre, internationalement reconnue ayant une Banque correspondante dans le pays concerné du Maître de l'Ouvrage.</p>	<p>Soumission des offres pour tous les lots au Nigeria. Par conséquent, nous comprenons que les garanties bancaires pour tous les lots (Lot 1B / 1C-TL, Lot 2-TL, Lot 4A-TL, Lot 4B-TL) doivent être contre-garanties et émises par une banque de Nigeria uniquement. Veillez confirmer que notre compréhension est correcte.</p>	<p>Les maîtres de l'ouvrage pour ce marché sont respectivement : • Pour le Lot 1B-1C-TL : La Société Nigérienne d'Electricité NIGELEC (sous-lot 1B-TL) et la Communauté Electrique du Bénin (CEB) pour le sous-lot 1C-TL • Lot 2-TL : La Société Nigérienne d'Electricité NIGELEC; • Lots 4A-TL et 4B-TL : Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso SONABEL. pour lesquels, le West African Power Pool (WAPP) agit en qualité de Maître d'Ouvrage-Délégué. Par conséquent, les garanties de soumission acceptables seront émises par une banque internationalement reconnue et ayant une banque correspondante dans le pays concerné par chacun des lots.</p>
25	Section IV -- Formulaires de soumission / Modèle de garantie d'offre -- Garantie bancaire	<p>Dans le format Modèle de garantie d'offre - Garantie bancaire, il s'écrit: Nous avons été informés que _____ insérer numéro du Marché (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») a répondu à votre appel d'offres no. _____ insérer no de l'avis d'appel d'offres pour l'exécution de insérer description des équipements et vous a soumis ou vous soumettra son offre en date du _____ insérer date du dépôt de l'offre (ci-après dénommée « l'Offre »).</p>	<p>Selon notre compréhension, la première ligne du format Modèle de garantie d'offre - Garantie bancaire devrait être modifiée. Il est mentionné comme « insérer numéro du Marché (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») ». Mais cela devrait être changé comme « insérer le nom du soumissionnaire (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») » Veillez fournir le format révisé du Modèle de garantie d'offre - Garantie bancaire.</p>	<p>Bien noté. Le modèle de garantie d'offre – Garantie bancaire sera révisé consécutivement.</p>
26	Section X. Formulaires du	Formule type de révision de prix	<p>Veillez confirmer que la Révision de prix est applicable à tous les articles.</p>	<p>L'approche de révision des prix est une provision qui permet à toutes les</p>

<p>parties en contrat de procéder à des ajustements de prix, pour prendre en compte les changements dans le coût de la main d'œuvre et des composants matériels. Son application n'est pas automatique et doit être pleinement justifiée.</p>		
	<p>Nous vous demandons de fournir ci-dessous les détails concernant la formation des agents de l'Employeur:</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Nombre d'agent de l'Employeur ii. Période de la formation iii. Frais journaliers des agents de l'Employeur pour la formation au siège de l'entrepreneur <p>Veillez fournir les détails ci-dessus ainsi que d'autres détails relatifs à la formation.</p>	<p>Le soumissionnaire devra se référer aux Bordereaux de prix et aux informations contenues dans le DAO.</p>
<p>27</p> <p>Formation au siège de l'entrepreneur</p>	<p>Formation au siège de l'entrepreneur</p>	<p>Formation au siège de l'entrepreneur</p> <p>Formation au siège de l'entrepreneur</p>
<p>Formation au siège de l'entrepreneur</p>	<p>Formation au siège de l'entrepreneur</p>	<p>Formation au siège de l'entrepreneur</p>

Handwritten mark resembling a stylized 'L' or 'K'.

Handwritten mark resembling a stylized 'H' or 'F'.